



Communication sur le progrès  
2019 – Groupe EPS



## SOMMAIRE

I.	Déclaration du dirigeant.....	3
II.	Le groupe EPS.....	4
III.	Normes internationales du travail .....	5
3.1	Description des actions .....	5
3.2	Mesure de la performance .....	6
IV.	Environnement .....	7
4.1	Description des actions .....	7
4.2	Mesure de la performance .....	8
V.	Objectifs 2020 .....	9

## I. Déclaration du dirigeant

Honorable Secrétaire général,

Le développement durable est un élément important pour le groupe Environnement Propreté Services, il donne une cohérence globale aux actions que nous menons sur les questions sociales, la protection de l'environnement et sur les actions de gouvernance d'entreprise.

Il nous permet d'afficher notre stratégie dans ces différents domaines et de lui donner un sens.

J'ai donc l'honneur de vous confirmer que le groupe Environnement Propreté Services renouvelle son engagement à soutenir les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Conformément à nos obligations concernant notre participation au Global Compact, nous vous adressons notre communication annuelle sur le progrès décrivant les actions réalisées au cours de l'année 2019 ainsi que nos objectifs pour l'année 2020.

Meilleures salutations,

Gérant

Pierre ARNAUD



## II. Le groupe EPS

EPS est un réseau d'entreprises de propreté et nettoyage industriel, fondé en 2001 à Besançon. Au travers des reprises d'entreprises effectuées, EPS capitalise plus de 40 ans d'expérience dans les métiers de la propreté.

Nous avons 4 filiales en Franche-Comté, qui couvrent les secteurs de Besançon (25), Maîche et Morteau (25), Vesoul et Gray (70), Pontarlier (25) et Poligny (39).



La stratégie du groupe se décline autour de plusieurs principes directeurs forts :

- Fournir un service de proximité et de qualité, grâce aux différentes implantations qui garantissent au client un suivi qualité des prestations et une réactivité importante.
- S'engager dans une démarche RSE (responsabilité sociétale des entreprises) agissant ainsi en tant qu'acteur économique local en prenant en compte les préoccupations sociales, environnementales et économiques.
- Formaliser cette démarche dans une Charte de développement durable depuis 2009.

Cette stratégie qu'a choisi d'appliquer le groupe EPS s'est concrétisée par différentes qualifications et certifications :

2014

2015

2017

2018



Palme Verte  
du Développement Durable  
FEP Ile de France



L'Expansion Propreté & Services Associés



QUALIPROPRE



LE TROPHÉE  
DES ENTREPRISES  
FRANCHE-COMTÉ  
ENTREPRENEURIAT SOCIAL



### III. Normes internationales du travail



*Rappel des principes fondamentaux du global compacts relatifs aux normes du travail :*

*N°3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.*

*N°4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.*

*N°5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.*

*N°6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.*

Le groupe EPS s'interdit toutes formes de discriminations. Que ce soit en matière d'embauche, de formation, de salaires ou des missions confiées aux agents.

N'étant pas un groupe international, nous respectons nos obligations issues du droit du travail Français. En revanche, nous veillons à intégrer dans notre processus d'achat des fournisseurs ayant les mêmes valeurs éthiques et proposant des produits qui ne seraient pas fabriqués dans des pays où le travail des enfants n'est pas aboli.

#### 3.1 Description des actions

Le groupe EPS a choisi de mettre l'humain au cœur de ses préoccupations et souhaite fournir à ses salariés un environnement de travail sécurisant et dans lequel ils se sentent bien. Pour ce faire nous favorisons le développement des compétences de notre personnel et son implication pour s'inscrire dans une démarche continue d'amélioration des conditions de travail et de prévention des risques professionnels. Cela se traduit par différentes actions :

- ⇒ Mise en place d'un parcours d'intégration à l'embauche avec un suivi en différentes étapes formalisé dans un document intitulé « fiche d'accueil et d'intégration ». Permettant aux nouveaux embauchés d'être accueilli et intégré dans des conditions optimales.
- ⇒ Mise en place d'un plan de formation
- ⇒ Elaboration d'un Plan de Prévention des risques

- ⇒ Mise en place de réunions sur la présentation de matériel innovant et ergonomique dans le but de favoriser le confort de nos agents afin de limiter les risques liés au TMS (Troubles musculosquelettiques) très présents dans nos métiers.
- ⇒ Organisation des tournées des agents favorisant l'équilibre vie privée vie professionnelle et limitant les travailleurs isolés.

### 3.2 Mesure de la performance

- ⇒ Taux de formation : + 14% en 2019 par rapport à N-1
- ⇒ Depuis le début d'année nous avons investi dans cinq appareils innovants en matière de nettoyage.  
Ces investissements ont pour but de faciliter le travail des agents et de limiter les risques de TMS.
- ⇒ La majorité de nos agents polyvalents travaillent désormais en binôme pour limiter les risques liés au travailleurs isolés et permettant d'effectuer des plages horaires plus adaptés à l'équilibre vie privée vie professionnelle.
- ⇒ Le code du travail impose d'établir un plan de prévention des risques dès lors que l'opération est d'une durée supérieure à 400 heures annuelle. Chez EPS nous avons décidé d'établir un plan de prévention simplifié pour l'ensemble de nos chantiers, même ceux inférieurs à 400 heures annuelles. Ces documents sont signés par nos agents et leurs encadrants. De ce fait les règles de sécurité et les procédés sont rappelés à chaque mise en place de nouveaux chantiers ainsi que les bons gestes pour éviter tout risques.

## IV. Environnement



Principes fondamentaux du global compact lié à l'environnement :

*N°7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.*

*N°8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.*

*N°9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.*

Le groupe EPS veille à sensibiliser l'ensemble de ses collaborateurs à prendre des initiatives sur les questions liées à l'environnement.

### 4.1 Description des actions

- ⇒ Choix des produits à faible impact sur l'environnement : EPS référence principalement des produits écolabellisés NF Environnement ou Ecolabel Européen, garantissant un niveau d'exigence élevé en termes de limitation d'impact sur l'environnement et la santé. Nous favorisons aussi les contenants rechargeables afin de réduire les déchets.
- ⇒ Nous avons choisi de mettre en place une politique d'achat responsable en intégrant dans notre processus d'achat des fournisseurs locaux.
- ⇒ Intégration du volet « Eco-gestes » dans nos formations internes : Nous avons intégré dans nos formations « techniques de base du nettoyage » un volet éco gestes permettant de sensibiliser les agents aux économies d'eau et d'énergie ainsi qu'au tri des déchets chez nos clients.
- ⇒ Achat d'un appareil de bionettoyage vapeur sans utilisation de produits. Le but étant d'aller vers des solutions de nettoyage sans produits pour être plus respectueux de l'environnement et de la santé de nos agents.
- ⇒ Mise en place une salle de réunion virtuelle afin de limiter les déplacements.
- ⇒ Mise en place d'imprimantes mutualisées avec édition paramétrée en mode recto/verso, noir et blanc et économie d'encre.
- ⇒ Suppression des gobelets et touillettes à usage unique par de la vaisselle lavable.
- ⇒ Acquisition de 5 véhicules dotés de la technologie Blue HDI.

## 4.2 Mesure de la performance

- ⇒ Politique d'achat raisonnée vers des prestataires locaux (100% français dont 80% régionaux en 2018).
- ⇒ 100 % des formations interne intègrent le volet Eco-gestes.
- ⇒ La mise en place d'une salle de réunion virtuelle a permis d'économiser 1 800 km sur l'année 2019.
- ⇒ Le remplacement des gobelets et des touillettes plastiques par de la vaisselle représente environ 2000 unités d'économie soit moins de déchets non recyclables.
- ⇒ 90 % d'émissions de NOx en moins et 2% à 4% d'émissions de CO2 en moins par rapport aux moteurs diesel classiques grâce aux véhicules dotés de la technologie Blue HDI.
  - Taux de rejet de CO2 : 118,8gr/km en 2018 contre 127gr/km défini par l'état pour l'attribution du malus écologique (Pour l'ensemble du Parc).



## V. Objectifs 2020

- ⇒ Déploiement du plan d'actions RSE mis en place fin 2019
- ⇒ Appliquer une gestion intelligente des déchets dans les agences du groupe EPS et chez ses clients par la mise en place de bases de tri unique. Grâce à des poubelles spécifiques à chaque type de déchets, nous réduirons ainsi notre empreinte carbone et permettrons de valoriser des matières auparavant destinées à être détruites (papier/carton, piles, plastiques, déchets organiques, ampoules, cartouches encres...)
- ⇒ Valorisation des déchets grâce à un prestataire externe de tri
- ⇒ Renouvellement du parc des véhicules vers des modèles moins polluants
- ⇒ Réduire la consommation de papier en utilisant du papier recyclé